

Communiqué de presse

Lundi 20 mars 2023

La transparence est néfaste pour la compétitivité : des entreprises de négoce de matières premières brisent le mythe, malgré l'opacité persistante du secteur extractif

Selon deux organisations de recherche indépendantes basées en Suisse, quelques entreprises de négoce actives dans le secteur extractif prennent le contre-pied des idées reçues en publiant des données financières qui, selon d'autres acteurs de l'industrie, doivent rester confidentielles. C'est l'une des conclusions de l'édition 2023 du rapport [Extractive Commodity Trading Report](#), qui évalue les politiques et pratiques ESG d'un échantillon d'entreprises négociant du pétrole, du gaz, des minéraux ou des métaux. Il n'y a pas eu d'évolution notable vers des pratiques plus responsables depuis la précédente évaluation en 2021, mais le rapport note que la plupart des entreprises ont progressé sur un ou plusieurs indicateurs. Sont-elles prêtes à répondre au renforcement très probable de la réglementation dans ce secteur traditionnellement opaque ?

Le rapport, publié par le World Resources Forum (WRF) et la Responsible Mining Foundation (RMF), utilise des données publiques (du domaine public ou fournies par les entreprises) pour évaluer 25 entreprises majeures en termes de publication d'information et de diligence raisonnable sur la gouvernance d'entreprise ainsi que les risques de violations des droits humains, de flux financiers illicites et d'atteintes à l'environnement dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Le rapport [Extractive Commodity Trading Report 2023](#) révèle que si la plupart des entreprises choisissent de ne pas rendre publiques des informations financières telles que leur chiffre d'affaires annuel, les impôts qu'elles paient ou les achats effectués auprès de gouvernements ou d'entreprises publiques, sur chacune de ces questions quelques entreprises (autant privées que cotées en bourse) font preuve d'une transparence forte et volontaire. Le Dr Mathias Schlupe, directeur général du WRF, a déclaré : « *Ce rapport montre que les entreprises de négoce de matières premières peuvent suivre les exemples de leurs pairs plus transparents pour répondre aux attentes de la société en matière de transparence sans compromettre leur propre compétitivité.* »

Selon le rapport, les systèmes de diligence raisonnable de la plupart des entreprises sont très limités. Ils s'arrêtent souvent à l'étape initiale qui consiste à définir des critères pour leurs fournisseurs. Peu de systèmes couvrent les étapes suivantes essentielles que sont l'évaluation de la conformité des fournisseurs, l'engagement direct avec les fournisseurs, puis la prise de mesures pour remédier à toute non-conformité. Sans ces éléments, les systèmes de diligence raisonnable ne contribueront jamais à la prévention des risques critiques au sein des chaînes d'approvisionnement. Et il y a très peu d'éléments pouvant prouver que les entreprises font des efforts pour revoir et améliorer l'efficacité de leurs systèmes de diligence raisonnable. Par exemple, environ deux-tiers des entreprises sont incapables de prouver qu'elles assurent le suivi de leurs performances en matière de gestion des risques liés aux droits humains dans leur chaîne d'approvisionnement.

Les conclusions du rapport s'inscrivent dans le contexte actuel de la perturbation encore importante des flux de matières premières et de la volatilité des prix, toutes deux liées à la reprise économique post-Covid et aux sanctions imposées par certains pays en réponse à la guerre en Ukraine. Les banques et les régulateurs exigeant plus de transparence et davantage de preuves de pratiques responsables de la part des entreprises de négoce de matières premières, on peut s'attendre à ce qu'elles fassent l'objet d'une surveillance de plus en plus importante.

En parallèle de l'évaluation détaillée des mesures ESG des entreprises, le rapport montre qu'au cours des cinq dernières années plus de la moitié des entreprises évaluées (ou des membres de leur personnel) ont fait l'objet d'enquêtes ou de poursuites judiciaires liées à des pratiques illégales telles que la corruption, la manipulation des prix, les transactions frauduleuses, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Ces affaires touchent plus d'une douzaine de pays, couvrant toutes les régions du globe. Et des entreprises dotées de systèmes de conformité relativement sophistiqués sont parmi celles impliquées dans les incidents signalés. Bien que certaines de ces pratiques soient manifestement antérieures aux systèmes actuels de diligence raisonnable de ces entreprises, elles peuvent mettre en doute leur efficacité, tout en portant durablement atteinte à la réputation de l'ensemble du secteur.

Le rapport offre un ensemble d'opportunités que les entreprises pourraient saisir immédiatement afin d'améliorer leurs politiques et pratiques ESG. Ces solutions « à portée de main » incluent l'adoption et l'adaptation des modèles fournis par leurs pairs, l'intégration dans les contrats des critères fournisseurs, la documentation et la publication de rapports sur ce qui est déjà suivi, et la prise en compte des cas où la confidentialité n'est pas justifiée. Le rapport présente également des exemples de bonnes pratiques sur plusieurs thèmes, notamment un guide et un programme d'incitations financières pour encourager le respect par les fournisseurs des exigences en matière d'approvisionnement responsable.

Enfin, l'évaluation prouve clairement que la législation favorise l'amélioration des pratiques. Les entreprises soumises à des exigences de publication d'informations – de la part des gouvernements, des financeurs ou d'autres – sur des questions telles que les droits humains, le lobbying, les impôts et les transactions, ont tendance à être plus performantes que leurs pairs. Malheureusement, rien ne prouve qu'elles appliquent les mêmes bonnes pratiques dans les juridictions où elles n'y sont pas contraintes. Sans pression externe forte, le rythme d'amélioration sur ces questions restera très lent.

[Télécharger le rapport](#)

Publié par : **World Resources Forum**, St. Gallen, Suisse

Contact : commoditytrading@wrforum.org

Téléphone : +41 71 554 0900

Entreprises évaluées dans le rapport :

BP trading & shipping, CCI, Chevron Supply and Trading, CITIC Metal, ConocoPhillips, Eni Trade & Biofuels, ExxonMobil, Gerald Group, Glencore, Gunvor, LITASCO, Mercuria, Minmetals International, Mitsubishi Corporation, Mitsui, MRI Trading, Noble Resources, Phibro, RGL Group, Shell International Trading and Shipping, TotalEnergies Trading & Shipping, Trafigura, UNIPEC, Vitol, Wogen

Avertissement et clause de non-responsabilité

Ce rapport est destiné à des fins d'information uniquement et n'est en aucun cas destiné à des fins promotionnelles. Le rapport n'est pas destiné à fournir des conseils ou des recommandations comptables, juridiques, fiscales ou d'investissement, ni à être une offre ou une sollicitation pour l'achat ou la vente d'un instrument financier. Afin de bien comprendre la méthodologie du Rapport Extractive Commodity Trading Report 2023 les sections correspondantes du site internet doivent être consultées. La clause de non-responsabilité complète est disponible sur le site internet du WRF.